



CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1220-CPR-1008

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

COTON-FRP

Isolant thermique des fibres de coton fournies en vrac pour
rembourrage in-situ

Mis sur le marché sous le nom :

RMT INSULATION

C. Joan Güell con C. Narcís Monturiol
Polígono Industrial Can Magre
ES08187 Santa Eulàlia de Ronçana (Barcelona), Spain

Fabriqué dans le centre de production **Dirección de la planta de fabricación**
Dirección

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

L'ETA 10/0311 délivré le 8/06/2018
et
EAD 040138-01-1201,

conformément au système 1 pour les prestations indiquées dans l'ETA ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine par le fabricant fait l'objet d'une évaluation afin de garantir la **constance des performances du produit de construction.**

Ce certificat a été accordé pour la première fois le **3.12.2010** et reste en vigueur tant que l'ETE est valide et tant que les conditions de fabrication ou le contrôle de la production en usine n'ont pas changé de manière significative, ou que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ITeC.

Ferran Bermejo Nualart
Le directeur technique ITeC

